

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.206.731, un actif net de D : 13.201.094 et un bénéfice de la période de D : 36.218.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV -CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de

son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les emplois en titres émis par la « Banque de Tunisie » et la « BIAT », représentent respectivement à la clôture de la période 11,59% et 10,17% du total des actifs de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :
DELTA CONSULT
Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2022	31/03/2021	Année 2021
Portefeuille-titres	4	10 262 282,165	9 929 584,831	10 701 262,391
Actions et droits rattachés		9 327 553,341	9 149 124,457	9 337 118,107
Obligations et valeurs assimilées		810 974,000	203 204,000	797 684,000
Titres OPCVM		123 754,824	577 256,374	566 460,284
Placements monétaires et disponibilités		2 937 664,380	2 966 492,404	3 116 863,765
Placements monétaires	5	2 937 096,739	2 966 075,965	3 116 491,192
Disponibilités		567,641	416,439	372,573
Créances d'exploitation	6	6 784,556	50 573,047	0,420
TOTAL ACTIF		13 206 731,101	12 946 650,282	13 818 126,576

PASSIF

Autres créditeurs divers	7	5 637,276	6 663,537	14 626,849
TOTAL PASSIF		5 637,276	6 663,537	14 626,849

ACTIF NET

Capital	8	13 148 729,487	12 899 896,568	13 119 628,205
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		43,976	28,321	30,733
Sommes distribuables de l'exercice en cours		52 320,362	40 061,856	683 840,789
ACTIF NET		13 201 093,825	12 939 986,745	13 803 499,727
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 206 731,101	12 946 650,282	13 818 126,576

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Revenus du portefeuille-titres	9	48 467,590	35 482,600	637 547,720
Dividendes		35 177,590	32 610,600	611 219,720
Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 290,000	2 872,000	26 328,000
Revenus des placements monétaires	10	35 178,400	32 893,866	138 856,100
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		83 645,990	68 376,466	776 403,820
Charges de gestion des placements	11	(23 809,854)	(21 615,511)	(92 460,940)
REVENU NET DES PLACEMENTS		59 836,136	46 760,955	683 942,880
Autres charges	12	(7 694,862)	(7 062,952)	(30 311,194)
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 141,274	39 698,003	653 631,686
Régularisation du résultat d'exploitation		179,088	363,853	30 209,103
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		52 320,362	40 061,856	683 840,789
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(179,088)	(363,853)	(30 209,103)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(15 730,920)	343 343,591	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		(95,961)	110 639,599	124 433,156
Frais de négociation de titres		(96,069)	(1 017,942)	(3 968,686)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		36 218,324	492 663,251	663 027,465

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	36 218,324	492 663,251	663 027,465
Résultat d'exploitation	52 141,274	39 698,003	653 631,686
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(15 730,920)	343 343,591	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(95,961)	110 639,599	124 433,156
Frais de négociation de titres	(96,069)	(1 017,942)	(3 968,686)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(683 827,710)	(234 224,480)	(234 224,480)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	45 203,484	117 790,078	810 938,846
Souscriptions			
- Capital	45 079,172	113 396,997	1 068 897,117
- Régularisation des sommes non distribuables	(54,940)	4 028,815	2 735,451
- Régularisation des sommes distribuables	179,252	364,266	45 248,658
Rachats			
- Capital	-	-	(293 239,692)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	2 334,042
- Régularisation des sommes distribuables	-	-	(15 036,730)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(602 405,902)	376 228,849	1 239 741,831
ACTIF NET			
En début de période	13 803 499,727	12 563 757,896	12 563 757,896
En fin de période	13 201 093,825	12 939 986,745	13 803 499,727
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	47 730	44 905	44 905
En fin de période	47 894	45 318	47 730
VALEUR LIQUIDATIVE	275,631	285,537	289,200
TAUX DE RENDEMENT	0,26%	3,92%	5,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2022.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à D : 10.262.282,165 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% Actif Net
Actions & droits rattachés		5 929 557,141	9 327 553,341	70,66%
Actions		5 929 551,383	9 327 543,441	70,66%
Actions BIAT	20 700	250 498,795	1 342 622,700	10,17%
Actions Placements de Tunisie	24 731	504 339,527	1 091 626,340	8,27%
Actions UIB	55 200	596 380,800	789 691,200	5,98%
Actions Monoprix	57 600	355 380,145	222 624,000	1,69%
Actions BH BANK	26 600	195 256,089	260 174,600	1,97%
Actions BT	172 164	1 301 553,261	1 031 262,360	7,81%
Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,115	844 718,987	6,40%
Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	560 282,360	4,24%
Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	1 042 524,000	7,90%
Actions BTE	1 555	29 671,220	10 402,950	0,08%
Actions CIL	19 484	72 597,890	383 834,800	2,91%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	58 365,720	0,44%
Actions ATB	3 752	27 710,250	8 014,272	0,06%
Actions UBCI	997	39 071,271	21 953,940	0,17%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 618,600	0,73%
Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	131 500,000	1,00%
Actions One Tech HOLDING	5 572	24 145,333	45 907,708	0,35%
Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	1 083 121,600	8,20%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	132 753,600	1,01%
Actions TPR	3 200	13 378,000	13 638,400	0,10%
Actions EUROCYCLES	300	7 650,000	8 897,100	0,07%
Actions SAH	10 543	131 303,960	103 616,604	0,78%
Actions Délice Holding	2 800	40 279,950	43 391,600	0,33%
Droits		5,758	9,900	0,00%
Actions BT CP 138	4	2,768	3,600	0,00%
Actions BT CP 141	7	2,990	6,300	0,00%
Actions SICAV		127 406,575	123 754,824	0,94%
SICAV RENDEMENT	1 215	127 406,575	123 754,824	0,94%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		776 000,000	810 974,000	6,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	176 000,000	185 864,000	1,41%
Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	625 110,000	4,74%
TOTAL GENERAL		6 832 963,716	10 262 282,165	77,74%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,70%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à D : 2.937.096,739 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 422 000,000	2 437 479,216			18,46%
Compte à terme au 01/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	28 000,000	28 315,095	90	N° 001781	0,21%
Compte à terme au 01/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	783 000,000	791 782,471	90	N° 001722	6,00%
Compte à terme au 03/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	219 000,000	221 401,200	90	N° 082101	1,68%
Compte à terme au 03/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	62 000,000	62 679,792	90	N° 081877	0,47%
Compte à terme au 04/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	126 000,000	127 365,633	90	N° 082142	0,96%
Compte à terme au 04/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	33 000,000	33 357,666	90	N° 081967	0,25%
Compte à terme au 05/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	57 000,000	57 610,603	90	N° 081805	0,44%
Compte à terme au 05/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	60 000,000	60 642,740	90	N° 081808	0,46%
Compte à terme au 28/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	313 000,000	313 118,340	92	N° 001645	2,37%
Compte à terme au 28/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	150 000,000	150 056,712	92	N° 002166	1,14%
Compte à terme au 29/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	61 000,000	61 015,375	92	N° 081944	0,46%
Compte à terme au 29/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	530 000,000	530 133,589	92	N° 001533	4,02%
CERTIFICATS DE DEPOT	499 362,130	499 617,523			3,78%
Certificat de dépôt au 06/04/2022 (10 jours au taux de 5,75%)	499 362,130	499 617,523	10	Banque de Tunisie	3,78%
TOTAL	2 921 362,130	2 937 096,739			22,25%
Pourcentage par rapport au total des actifs		22,24%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2022 un montant de D : 6.784,556 contre D : 50.573,047 à la même date de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Cessions titres à encaisser	6 784,136	50 572,627	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>6 784,556</u>	<u>50 573,047</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2022 un montant de D : 5.637,276 contre D : 6.663,537 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	1 173,010	1 078,115	1 163,638
Etat, retenue à la source	2 744,780	2 476,142	2 378,931
Commissaire aux comptes	1 319,486	2 709,280	10 684,280
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	<u>5 637,276</u>	<u>6 663,537</u>	<u>14 626,849</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2022

se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2021

Montant	13 119 628,205
Nombre de titres	47 730
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	45 079,172
Nombre de titres émis	164
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(15 730,920)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(95,961)
Frais de négociation de titres	(96,069)
Régularisation des sommes non distribuables	(54,940)

Capital au 31-03-2022

Montant	13 148 729,487
Nombre de titres	47 894
Nombre d'actionnaires	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 48.467,590 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022

contre D : 35.482,600 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	578 609,120
-des titres OPCVM	35 177,590	32 610,600	32 610,600
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	13 290,000	2 872,000	26 328,000
TOTAL	48 467,590	35 482,600	637 547,720

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à D : 35.178,400 contre

D : 32.893,866 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Intérêts sur comptes à terme	29 457,505	27 237,211	115 647,011
Intérêts sur certificats de dépôt	5 720,895	5 656,655	23 209,089
TOTAL	35 178,400	32 893,866	138 856,100

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à

D : 23.809,854 contre D : 21.615,511 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Commission de gestion	- 20 408,444	18 527,580	- 79 252,231
Rémunération du dépositaire	3 401,410	3 087,931	13 208,709
TOTAL	23 809,854	21 615,511	92 460,940

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à D : 7.694,862 contre

D : 7.062,952 pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Redevance CMF	- 3 401,410	3 087,931	- 13 208,709
Honoraires commissaire aux comptes	2 765,000	2 476,000	10 451,000
Rémunération du PDG	1 200,000	1 200,000	4 800,000
TCL	321,310	299,021	1 827,087
Autres	7,142	-	24,398
TOTAL	7 694,862	7 062,952	30 311,194

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.